

## COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Coaticook, le 21 mars 2019** – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tenue le mercredi 20 mars 2019, différents sujets ont été discutés, dont certains vous sont présentés ci-dessous.

### Élection d'un préfet suppléant à la MRC de Coaticook

Lors de la séance ordinaire du mois de février, les membres du conseil ont confié le mandat à monsieur Simon Madore, maire de la ville de Coaticook de représenter la MRC sur différents comités et pour divers projets à titre de préfet de la MRC. Il sera appuyé dans ses fonctions par monsieur Bernard Marion, maire de Sainte-Edwidge-de-Clifton, lequel fut élu préfet suppléant, par acclamation, par ses pairs, hier soir, lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC. Rappelons que les membres du conseil ont décidé de tenir des élections générales exceptionnellement au mois d'août prochain, suite à l'élection du nouveau maire de Saint-Malo. Ces élections désigneront donc le nouveau préfet, le préfet suppléant ainsi que les autres membres du conseil administratif de la MRC qui auront un mandat jusqu'en janvier 2022.

### Avertisseurs de fumée et détecteurs de monoxyde de carbone : un pourcentage d'anomalies moins élevé

Quelques faits saillants sur les services incendie œuvrant sur le territoire de la MRC de Coaticook sont ressortis dans le rapport annuel en sécurité incendie, qui sera transmis à la ministre de la sécurité publique d'ici le 31 mars. La présence d'avertisseurs de fumée fonctionnels sauve des vies. Il est donc primordial que tous les logements des immeubles résidentiels de risques faibles et moyens en soient pourvus. Des visites de prévention incendie sont faites par les pompiers du service de sécurité incendie (SSI) de la MRC selon une fréquence de 4 ou 6 ans dans les bâtiments du territoire. Ces derniers ont constaté qu'un nombre encore trop élevé (14%) de logements comportent des anomalies au niveau des avertisseurs de fumée. Le pourcentage d'anomalies concernant les détecteurs de monoxyde de carbone est aussi élevé (13%). Toutefois, les pourcentages d'anomalies sont moins élevés que par le passé (-5% pour les avertisseurs de fumée et -6% pour les détecteurs de monoxyde de carbone). Des envois de lettres et des suivis sont maintenant effectués afin de s'assurer que les anomalies constatées sont corrigées, ce qui pourrait avoir contribué à la baisse du nombre

d'anomalies rencontrées lors des dernières visites de prévention. Les élus souhaitent que les efforts pour sensibiliser la population à l'importance d'avoir des appareils fonctionnels soient maintenus puisqu'un avertisseur de fumée reste le moyen le plus efficace et le moins dispendieux pour sauver des vies en cas d'incendie, particulièrement s'il se déclare la nuit, à notre insu. Il faut régulièrement vérifier son fonctionnement et remplacer sa pile. Les moments les plus propices pour le remplacement de la pile sont au printemps et à l'automne, lors du changement d'heure.

## Rapport de la campagne d'échantillonnage 2018

Depuis 2007, de mai à novembre, toutes les semaines, la MRC de Coaticook échantillonne, grâce au soutien financier du fonds de cours d'eau de la MRC, des plans d'eau sur le territoire. Au total, ce sont 10 plans d'eau qui ont été échantillonnés, dont la rivière Coaticook, la rivière Moe et la rivière aux Saumons. Le tout dans le but d'assurer le suivi de la qualité de l'eau, en mesurant les concentrations en coliformes fécaux, en phosphore total et en matières en suspension des cours d'eau. En général, les résultats démontrent de très bons résultats de qualité de l'eau pour les rivières Moe et Aux Saumons, de même que pour les tributaires des lacs échantillonnés. Or, différents secteurs de la rivière Coaticook obtiennent des concentrations élevées en coliformes fécaux qui dépassent parfois le critère pour la baignade principalement en temps de pluie.

La MRC planifie maintenant la campagne d'échantillonnage 2019 qui débutera au mois de mai. Les fiches synthèses résumant les résultats de l'échantillonnage d'eau de surface 2018 sont d'ailleurs disponibles sur le site Web de la MRC dans la section *aménagement du territoire*.

## Préparation des écocentres occasionnels de la région de Coaticook pour l'année 2019

Le service Gestion de matières résiduelles de la MRC de Coaticook est en pleine préparation pour l'organisation des écocentres occasionnels dans les différentes municipalités. Ces derniers sont identifiés comme étant des maillons importants dans la chaîne de récupération des matières résiduelles sur le territoire. Ils sont des lieux publics aménagés ponctuellement afin de recueillir de nombreux matériaux dont les gens ne savent que faire. Différentes matières sont acceptées, telles que les matériaux de construction, les pneus réguliers, les meubles et électroménagers. Auparavant, les écocentres acceptaient peu de résidus domestiques dangereux (RDD), puisqu'une collecte spéciale pour ces matières était prévue durant l'année. Toutefois, considérant l'importance de la gestion de ces matières et puisque les citoyens de la MRC disposent de peu de moyens pour les récupérer, la

MRC a décidé d'accepter davantage de RDD dans les écocentres occasionnels. Les dates des écocentres occasionnels seront bientôt déterminées et seront affichées, entre autres, sur le site Web de la MRC.

- 30 -

**Sources**

Amélia Carr, agente de communication marketing à la MRC de Coaticook  
819-849-7083, poste 249, communication@mrcdecoaticook.qc.ca

**Informations**

Nancy Bilodeau, greffière et secrétaire-trésorière adjointe à la MRC de Coaticook  
Valéry Colin, technicienne en environnement à la MRC de Coaticook  
Monique Clément, coordonnatrice de projet - matières résiduelles à la MRC de Coaticook

**Entrevues**

Monsieur Simon Madore, préfet de la MRC de Coaticook et maire de la ville de Coaticook

